



## Les taux de remboursement

Soins courants	Taux
<b>Visite ou consultation</b>	70 %
<b>Pharmacie</b>	
- Médicaments à vignette blanche	65 %
- Médicaments à vignette bleue	30 %
- Accessoires, pansements	60 %
<b>Auxiliaires médicaux</b>	60 %
<b>Petit appareillage</b>	60 %
<b>Gros appareillage</b>	100%
<b>Frais de transport</b> (sur prescription médicale et sous réserve de l'acceptation par le médecin conseil)	65 %
<b>Examen de radiologie</b>	70 %
<b>Soins hospitaliers</b>	
- Séjour et honoraires (sans forfait journalier)	80 %
- A partir du 31ème jour ou 1er jour si acte supérieur à KC50	100 %
- Frais de transport sur prescription médicale	65 ou 100 %
<b>Affection de longue-durée</b>	
Hospitalisation, consultations, soins à domicile, pharmacie	100 %
<b>Maternité</b>	
Examens, hospitalisation, surveillance du nourrisson	100 %
<b>Soins et prothèses dentaires</b>	
	70 %
<b>Optique</b>	
	60 %
<b>Bénéficiaire d'une pension d'invalidité</b>	
<b>Tous soins</b>	100 %
- sauf vignettes bleues	30 %
<b>Bénéficiaire du fonds de solidarité vieillesse</b>	
<b>Soins courants</b>	80 %
<b>Pharmacie</b>	
- Médicaments irremplaçables	100 %
- Vignette blanche	65 %
- Vignette bleue	35 %
<b>Frais de transport</b>	100 %
<b>Soins hospitaliers</b> (séjour et honoraires)	80 %
- à partir du 3ème jour ou du 1er si acte > KC50	100 %
<b>Soins, prothèses dentaires, optique, cures</b>	80 %